

27 JANVIER 2016

## **Bpifrance lance l'Aide au Diagnostic Design et renforce ainsi son dispositif d'accompagnement des PME et ETI**

**Levier incontournable de compétitivité des entreprises, au même titre que la R&D, le design est encore sous-exploité. En le plaçant au cœur de leur stratégie, les entreprises peuvent améliorer significativement leurs résultats et leur performance globale. En cohérence avec sa démarche « Innovation Nouvelle Génération », pour penser l'innovation autrement, Bpifrance renforce son dispositif d'accompagnement des entreprises par une nouvelle offre : l'Aide au Diagnostic Design.**

Bpifrance souhaite maximiser les chances de réussite des entreprises innovantes en leur proposant d'être accompagnées par des experts conseils en design. Il a ainsi constitué un réseau de près de 100 experts dans ce domaine, sélectionnés par un jury de personnalités qualifiées. Bpifrance entend s'appuyer sur ce réseau pour accompagner les dirigeants qui souhaitent étudier l'opportunité d'une démarche Design au sein de leur entreprise.

**Paul-François Fournier**, directeur exécutif en charge de l'innovation, déclare : « Le succès d'une innovation ne repose pas exclusivement sur la technologie mais également sur les usages et les besoins des utilisateurs. Dans le prolongement de nos actions menées dans le cadre de "Innovation Nouvelle Génération", nous souhaitons sensibiliser les dirigeants des PME et des ETI à la nécessité de concevoir le design comme un accélérateur d'innovation ».

Le Diagnostic Design constitue un préalable à la mise en place d'une démarche Design.

Il consiste en une prestation d'accompagnement délivrée par un expert conseil en design, destinée à :

- sensibiliser le dirigeant d'une entreprise à l'intérêt d'une démarche design ;
- réaliser une analyse synthétique permettant de dresser ou de valider un état des lieux de l'entreprise et de son marché sous l'angle du design ;
- établir des recommandations et des axes de développement pour mettre en œuvre une démarche design adaptée à la situation et aux besoins de l'entreprise.

Bpifrance propose aux entreprises de les mettre en relation avec ces experts référencés, sur l'ensemble du territoire.

La durée de ce diagnostic est fixée à 3 jours pour un coût total de 3 000 € HT. Une extension d'une journée supplémentaire, incluant la visite d'un site industriel, est également proposée, pour un coût total de 4 000 € HT.

Chaque diagnostic est réalisé conformément à un cahier des charges défini par Bpifrance et approuvé préalablement par chaque expert référencé. Ce cahier des charges définit, d'une part, l'étendue de la prestation (analyse de l'entreprise, politique design et recommandations), d'autre part, ses modalités de réalisation (durée, tarifs...) et, enfin, les principes déontologiques que chaque dirigeant est en droit d'attendre de cet expert conseil (éthique, méthodologie, conflit d'intérêt...).



**L'Aide au Diagnostic Design** s'adresse aux PME et ETI françaises et consiste en une subvention couvrant 50 % du coût de la prestation, plafonnée à 2 000 € HT.

Pour bénéficier de l'Aide au Diagnostic Design, les dirigeants intéressés sont invités à se rapprocher des chargés d'affaires innovation, présents dans les directions régionales Bpifrance.

Bpifrance a déployé, dès sa création, une offre d'accompagnement complémentaire de son action de financeur et d'investisseur. Son objectif est clair : à chaque étape de la vie de l'entreprise, offrir à l'entrepreneur désireux d'accélérer sa croissance la possibilité d'être accompagné par des experts.

Pour plus d'information : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr)

### À propos de Bpifrance

**Bpifrance**, filiale de la Caisse des Dépôts et de l'État, partenaire de confiance des entrepreneurs, accompagne les entreprises, de l'amorçage jusqu'à la cotation en bourse, en crédit, en garantie et en fonds propres. **Bpifrance** assure, en outre, des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation, à la croissance externe et à l'export, en partenariat avec Business France et Coface.

**Bpifrance** propose aux entreprises un continuum de financements à chaque étape clé de leur développement et une offre adaptée aux spécificités régionales.

Fort de 42 implantations régionales (90 % des décisions prises en région), **Bpifrance** constitue un outil de compétitivité économique au service des entrepreneurs. **Bpifrance** agit en appui des politiques publiques conduites par l'État et par les Régions pour répondre à trois objectifs :

- accompagner la croissance des entreprises ;
- préparer la compétitivité de demain ;
- contribuer au développement d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat.

Avec **Bpifrance**, les entreprises bénéficient d'un interlocuteur puissant, proche et efficace, pour répondre à l'ensemble de leurs besoins de financement, d'innovation et d'investissement.

Plus d'information sur : [www.bpifrance.fr](http://www.bpifrance.fr) – Suivez-nous sur Twitter : @bpifrance

### Contact presse :

**Bpifrance**  
**Nathalie Police**  
Tél. : 01 41 79 95 26  
[nathalie.police@bpifrance.fr](mailto:nathalie.police@bpifrance.fr)